



Direction Générale des Services
Conseil municipal du 12 avril 2022
DELIBERATION

Rapporteur : M. Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

4c - AFFECTATION DE RESULTATS 2021 : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2021 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....	138.312,16 €
- Un excédent reporté de.....	0,00 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé de.....	138.312,16 €
- Un excédent d'investissement de.....	476.504,88 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....	457.814,46 €
Soit un excédent global d'investissement de.....	18.690,42 €

Conformément à la réglementation, il est proposé d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement du budget 2022 (compte 106) à hauteur de 138.312,16 € pour financer les investissements de 2022.

L'excédent d'investissement de 476.504,88 € est reporté au 001.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 24 mars 2022,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2021 du Budget de l'Assainissement.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022

Le Maire,

Bernard UTHURRY

